## Comment Arrêter versement pension alimentaire enfant majeur

Par Jerome14

## Bonjour,

Je me permets de me tourner vers vous car, je verse encore une pension alimentaire à mon fils de 20ans.

Divorcé depuis 2004, je versai une pension à mon ex-femme pour notre fils. Notre fils est né en 1999, après ses 18 ans, je devais normalement recevoir tous les ans, un justificatif de sa part me prouvant que l'enfant était encore à sa charge: je n'ai jamais rien reçu...

Je n'ai plus aucun contact avec mon fils depuis des années et je n'ai plus l'autorité parentale non plus depuis 4-5 ans. Mon fils s'est mis en appartement il y a environ 6 mois et m'a demandé de verser la pension directement sur son compte (ce que j'ai fait).

Je souhaiterai arrêter de verser cette pension alimentaire.

Comment dois-je procéder, s'il vous plaît.

Merci pour votre aide.

Jérôme

------

Par ESP

## Bonsoir

Vous ne pourrez stopper le versement de la pension qu'après décision du juge.

Contactez le...ICI

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764]https://www.service-public-public-public-public-public-public-public-public-public-public-public-public-public-public-pub